Actu Défense

Synthèse du point presse du ministère des armées — **12 avril 2018**

Situation internationale : Syrie

Lors de son intervention du 12 avril 2018, le Président de la République, s'est exprimé au sujet de la situation en Syrie. « *Nous avons la preuve que la semaine dernière, il y a maintenant près de 10 jours, des armes chimiques ont été utilisées, au moins du chlore, et qu'elles ont été utilisées par le régime de Bachar el Assad.* »

« *Tous les jours depuis le début de semaine nos équipes [avec les alliés occidentaux] travaillent très étroitement,* ***nous aurons des décisions à prendre en temps voulu, quand nous le jugerons le plus utile et le plus efficace.*** *Mais donc, qu'allons-nous continuer à faire en Syrie ? Un, lutter contre les terroristes jusqu'au bout, ensemble dans la coalition. Deux, nous assurer que le droit international est respecté, et donc continuer, à la table des Nations Unies, comme nous l'avons fait, de tout faire pour qu'il y ait des cessez-le-feu pour les populations civiles, et on l'a déjà, à plusieurs reprise, montré, et la France, depuis le début de semaine, s'active. Trois, le droit humanitaire, et l'accès humanitaire, aider les ONG à aider les populations sur le terrain, dans ce qu'on appelle la Ghouta orientale, demain sans doute à Edleb, et à sortir les populations civiles, les enfants, comme les femmes, pour ne plus jamais revoir les images atroces, de crimes, que nous avons vues, avec des enfants, des femmes, qui étaient en train de mourir étouffés parce que subissant le chlore. Quatre, enlever les moyens d'intervention chimique au régime […] quand nous le déciderons, et une fois que nous aurons vérifié toutes les informations. […] Et cinq, c'est aussi de préparer la Syrie de demain, parce que c'est la seule qui permettra la paix, et donc une transition, un régime libre, où toutes les minorités seront représentées et aidées.* »

« ***En aucun cas, en aucun cas, la France ne laissera une escalade se faire, ou quoi que ce soit qui puisse endommager la stabilité de la région, mais on ne peut pas laisser, aujourd'hui, des régimes qui se croient tout permis, en particulier le pire, en contravention du droit international, agir.*** »

L'Astrolabe : mission polaire

Les commandants du patrouilleur polaire *L'Astrolabe*, les capitaines de frégate (CF) Céline Tuccelli (équipage A) et François Trystram (équipage B), ont présenté en visio conférence, les missions de ce brise-glace. Il est de retour de sa dernière mission polaire en Terre Adélie, qui fait partie des Terres australes et antarctiques françaises. Les TAAF procurent à la France une Zone économique exclusive (ZEE) de plus de 2 300 000 de km². Ces gigantesques étendues maritimes sont riches en ressources marines, notamment en ressources halieutiques.

L'Astrolabe est le fruit d'une coopération innovante entre, d'une part, la collectivité des TAAF et l'Institut polaire français Paul-Emile Victor (IPEV), et, d'autre part, la marine nationale. Ce partenariat novateur permet une optimisation des coûts et des ressources. *L'Astrolabe* est armé en permanence par des équipages de la marine nationale mais son activité est répartie entre des missions militaires et des missions au profit de l'IPEV et des TAAF :

- **Missions de soutien à la logistique antarctique (MSLA)** : il s'agit de transport de fret et de passagers entre l'Australie et la base scientifique française Dumont D'Urville, en Terre Adélie pendant l'été austral, au profit de l'Institut polaire français IPEV et des TAAF. Avec *L'Astrolabe*, la marine acquiert une compétence nouvelle, la navigation dans les glaces. Les équipages du bâtiment ont pour cela reçu une formation spécifique. Comme l'a rappelé le CF François Trystram, *le principal défi auquel se trouvent confronté les équipages est l'accostage sans quai pour l'accès à la base scientifique.*

- **missions de souveraineté dans le sud de l'océan Indien**, à partir de la Réunion, et en particulier dans la zone économique exclusive des TAAF.

Avec l'arrivée de *L'Astrolabe* et du bâtiment multi-missions *Champlain* en juin dernier, les forces armées dans la zone sud de l'océan Indien disposent à ce jour de cinq bâtiments de la marine nationale pour assurer toutes leurs missions.

DÉFENSE MOBILITÉ

Le général de brigade Pierre Roche, directeur de l'Agence de reconversion de la Défense (ARD), a présenté les dispositifs de retour à l'emploi civil, axe essentiel de la politique des ressources humaines du ministère des armées. Il était accompagné par un ancien quartier-maître de la marine, venu témoigner de sa reconversion en cours afin de devenir paysagiste. Rattaché à la Direction des ressources humaines du ministère (DRHMD), l'ARD est une passerelle entre la Défense et l'emploi civil. C'est un service unique en son genre au sein de l'État, communément appelé ***Défense mobilité.***

Défense Mobilité organise la transition professionnelle du personnel militaire et civil du ministère des armées, ainsi que celle des conjoints, à l'aide d'un processus d'accompagnement personnalisé et adapté au projet professionnel de chacun. La priorité est la mise en relation avec les recruteurs publics et privés. Pour cela, Défense Mobilité s'appuie sur un réseau de proximité, composé de 350 conseillers répartis sur tout le territoire, et disposant d'une parfaite connaissance des spécificités des candidats et des besoins des employeurs.

Le ministère accorde une grande importance à la formation professionnelle de son personnel. Défense Mobilité met en formation plus de 4 500 candidats par an, notamment au sein du Centre militaire de formation professionnelle (CMFP) à Fontenay-le-Comte, unique centre de formation professionnel militaire en Europe.

Chaque année, plus de 20 000 militaires quittent le ministère des armées, dont 15 000 d'entre eux correspondent au cœur de cible de Défense Mobilité. En moyenne, 60 % des militaires accompagnés par la reconversion sont reclassés dans l'année suivant leur départ.

Site internet Défense mobilité

AGENDAS MINISTÉRIELS

VISITE DE LA DRM

Florence Parly, ministre des armées, s'est rendue lundi 9 avril, à la Direction du renseignement militaire (DRM), à Creil. Rattachée à l'état-major des armées, cette direction est chargée de la collecte et de l'analyse du renseignement d'intérêt militaire à travers le monde. Avec l'ensemble des services de renseignement, elle contribue à donner aux plus hautes autorités, civiles comme militaires, une appréciation autonome et fiable de la situation sur les théâtres extérieurs, préalable indispensable à toute prise de décision.

ENTRETIEN AVEC LE PRINCE HÉRITIER DU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

Lundi 9 avril, Florence Parly s'est entretenue avec Mohammed bin Salman bin Abdulaziz Al-Saoud, prince héritier, vice-premier ministre, ministre de la défense du Royaume d'Arabie Saoudite. Mardi 10 avril, la déclaration conjointe de la République française et du Royaume d'Arabie Saoudite, annonce que *la coopération entre les deux pays en matière de sécurité est vaste et pluridimensionnelle. Les deux pays ont fait de la lutte contre le terrorisme une priorité et accordent une attention particulière à la lutte contre la radicalisation et le financement du terrorisme. (...) La France soutiendra également les efforts menés par l'Arabie Saoudite pour moderniser son ministère de la Défense.*

CENTENAIRE DE LA BATAILLE DU LYS

Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des armées, a participé dimanche 8 et lundi 9 avril, aux cérémonies franco-portugaises du centenaire de la bataille du Lys. Ces commémorations se sont déroulées dimanche à Paris, puis dans le Pas-de-Calais (62) et le Nord (59), lundi.

La secrétaire d'État a accueilli le Président de la République, Emmanuel Macron, accompagné de Marcelo Rebelo de Sousa, président de la République portugaise, à Richebourg (62). Lors de cet hommage, la secrétaire d'État a déclaré : *la France n'a pas oublié et n'oubliera pas le sacrifice et l'engagement des combattants portugais. Au nom du ministère des armées et du monde combattant français, je souhaite leur rendre, ici, un hommage appuyé*.

ACTUALITÉ DE LA DÉFENSE

ACCIDENT AÉRIEN EN ALGÉRIE

Florence Parly a exprimé ses sincères condoléances et sa profonde solidarité avec les familles des victimes et les autorités algériennes à la suite de l'accident d' avion de transport militaire algérien, qui s'est écrasé près de la base aérienne de Boufarik, mercredi 11 avril.

ARMÉE DE TERRE : MATINALE DRHAT

La Direction des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT) a co-organisé mercredi 11 avril, avec la réserve citoyenne, la première matinale RH sur la transformation RH.

Au programme de cette matinée RH, cinq interventions synthétiques laissant une large place aux échanges :

- transformation de l'armée de terre (colonel Bruno Gardy – état-major de l'armée de terre)

- RETEX transformation RH (Isabelle Daviaud – directrice projets transformation RH digitale Groupe ACCOR Hôtels)

- transformation ou modernisation (Juliette Soria – fondatrice SILAMIR, design thinking)

- comprendre l'intelligence humaine pour manager efficacement (Erwan Deveze – neurosciences et transformation)

- plan de transformation RH de l'armée de terre et communauté RH (commandant Patricia Saulnier et lieutenant-colonel Alain Cousin - DRHAT)

Il s'agissait ainsi pour une cinquantaine de participants, des civils du monde de la RH, des réservistes citoyens de la DRHAT et des militaires, de croiser leurs regards et de mesurer les similitudes et les différences entre le monde institutionnel et le monde civil.

Le général de corps d'armée Hervé Wattecamps, directeur des ressources humaines de l'armée de terre, a souligné lors de cette matinale que « *La transformation et l'innovation sont dans l'ADN de l'armée de terre. Les nombreuses évolutions qu'ont connues nos armées le prouvent à l'envie. (…) Comme dans toute entreprise, les RH sont évidemment un acteur clef de ces transformations. Nécessairement en prise avec la société, les managers RH en connaissent les attentes et les comportements. La gestion RH ne peut ainsi rester en retrait. Elle doit, au contraire, devancer la modernité, anticiper les nouveaux usages* ».

ARMÉE DE L'AIR : INCIDENT AÉRIEN

Le mardi 10 avril 2018, aux alentours de 15h20, lors d'un vol d'entraînement d'une patrouille d'avions de chasse Mirage 2000D de la 3e escadre de chasse de la base aérienne 133 de Nancy, **un emport d'exercice s'est décroché accidentellement de la voilure d'un des avions.**

Il est tombé sur le toit d'une entreprise d'équipements automobiles sur la commune de Nogent-sur-Vernisson (Loiret), occasionnant deux blessés, qualifiés de légers par les services de secours.

L'armée de l'air tient à apporter son soutien à l'ensemble du personnel de l'usine Faurecia et exprime ses plus sincères vœux de rétablissement aux deux ouvriers blessés.

Cet incident rare intervient dans le cadre d'un vol d'exercice programmé. Deux enquêtes ont été diligentées. La première, judiciaire, a été confiée à la gendarmerie de l'air par le procureur du parquet militaire de Paris. La seconde, technique, est conduite par le bureau enquête accident défense.

JOURNAL DE LA DÉFENSE

espace, le nouveau champ de bataille ?

En quelques années, les satellites sont devenus indispensables au bon déroulement des opérations militaires. Dans l'espace, ces structures de métal sont vulnérables. Quelles sont-elles et comment l'armée protège-t-elle ses satellites ? Dans ce numéro, le Journal de la défense (#JDEF) permet de découvrir les menaces qui planent juste à 400 km au-dessus de nos têtes.

1ère diffusion sur la chaîne parlementaire LCP : samedi 14 avril à 10h00

ACTUALITÉ DES OPÉRATIONS

FORCES ARMÉES EN GUYANE : LUTTE CONTRE LA PÊCHE ILLICITE

Une mission permanente et prioritaire

La lutte contre la pêche illégale est une mission prioritaire de l'État en Guyane. Elle vise à garantir la souveraineté de la France sur les eaux placées sous sa juridiction, à répondre aux engagements internationaux pris par la France dans le domaine de préservation des ressources halieutiques, et à combattre les activités maritimes illicites.

… mobilisant l'ensemble des services de l'tat…

Pour les forces armées, la mission de lutte contre la pêche illicite mobilise un large spectre de moyens : moyens satellitaires et aéronefs (Casa et Fennec de l'armée de l'air, ou Falcon 50 de la marine nationale en renfort depuis la métropole) pour la détection des éventuels contrevenants, patrouilleurs légers guyanais, vedettes côtières de surveillance maritime, embarcation relève filet pour leur interception et leur déroutement, et gendarmerie maritime pour le démantèlement des filières de trafic.

… **confrontés à des pêcheurs illégaux organisés**…

Les pêcheurs étrangers qui viennent piller les ressources françaises sont souvent très déterminés et bien organisés. Ils ne rentrent dans les eaux françaises qu'à la faveur de la nuit et disposent souvent de réseaux d'informateurs surveillant les mouvements des moyens français. La lutte contre la pêche illégale en Guyane est donc une mission difficile qui nécessite permanence, persévérance, discrétion et adaptation.

… et parfois violents

Dans leur mission de lutte contre la pêche illicite, les forces armées en Guyane sont confrontées à des pêcheurs de plus en plus violents, s'opposant par la force aux contrôles, et obligeant ainsi les équipes de visite des bâtiments à faire usage de leurs armes à létalité réduite.

Au cours des trois dernières semaines, trois navires en action de pêche illicite se sont violemment opposés aux contrôles des bâtiments français. Ces contrôles peuvent aboutir à une amende, le rejet à la mer des poissons pêchés, la confiscation des apparaux de pêches, voire la saisie puis la destruction des bateaux.

….mais dont les résultats intermédiaires pour l'année 2018 sont très encourageants

Alors que la saison de pêche en Guyane vient seulement de commencer (mi-mars), le bilan des opérations de lutte contre la pêche illégale en Guyane est d'ores et déjà très encourageant.

Depuis le début de l'année, 18 navires ont été contrôlés en infraction dans nos eaux. Ces contrôles ont entrainé 4 déroutements et 12 traitements administratifs. 3 navires en action de pêche illicite, 52 km de filet et 13 tonnes de poissons ont été saisis.

Après ces premiers résultats conséquents, les forces armées en Guyane restent néanmoins vigilantes et mobilisées, attentives à tout éventuel retour de pêcheurs illégaux dans les eaux françaises : la surveillance permanente de notre zone économique exclusive guyanaise se poursuit.

ALINDI N : JEANNE D'ARC : EXERCICE MARITIME FRANCO-INDIEN VARUNA—PHASE 2

Le Groupe Jeanne d'Arc en exercice avec la marine indienne

Du 07 au 8 avril, le groupe « Jeanne d'Arc » composé du bâtiment de projection et de commandement *Dixmude* et de la frégate type La Fayette *Surcouf* a participé à la seconde phase de l'exercice franco-indien « Varuna » 2018. L'exercice conjoint s'est tenu au large de Chennai en Inde. Côté indien, deux frégates ont participé à l'exercice, le « Rana » et le « Kirsch ».

L'exercice a été l'occasion de réaliser des entrainements de lutte antiaérienne, de tirs, de manœuvre et de visites de bâtiments ainsi qu'une démonstration amphibie au profit des Indiens.

Le Groupe « Jeanne d'Arc » 2018 poursuit maintenant son déploiement vers l'Asie du Sud-Est, où il prendra part à d'autres exercices de coopération.

LEVANT : OPÉRATION CHAMMAL

SITUATION MILITAIRE DU THÉÂTRE : sur le théâtre irako-syrien, les opérations se poursuivent. Les objectifs restent inchangés : défaire les dernières poches terroristes en Syrie et renforcer la sécurisation du territoire irakien.

Poursuite des combats en Syrie

En Syrie, sur la rive orientale de l'Euphrate, la Coalition continue d'appuyer les forces démocratiques syriennes luttant contre les dernières poches de Daech.

Cette semaine, ces dernières ont repris à Daech une vingtaine de km^2 de champs pétroliers, les privant ainsi de sources de revenus.

Poursuite des actions de sécurisation en Irak

En Irak, les forces de sécurité irakiennes maintiennent un maillage territorial important et efficace.

Elles assurent actuellement la sécurisation du pèlerinage d'Al Khadim, qui se déroule jusqu'au 13 avril et devrait attirer de l'ordre de 8 millions de pèlerins à Bagdad. Jusqu'à aujourd'hui, aucun incident n'est à déplorer, démontrant l'amélioration de la situation sécuritaire en Irak et l'autonomie croissante des forces de sécurité irakiennes.

En parallèle, les opérations de sécurisation menées par les forces de sécurité irakiennes se poursuivent à un rythme élevé. Cette semaine, en Ninive, plus de 600 engins explosifs improvisés et 3000 détonateurs ont été détruits, et plusieurs terroristes arrêtés.

ACTIVITE DE LA FORCE

Les Task Force Monsabert et Narvik poursuivent la formation des forces de sécurité irakiennes

En Irak, le rythme des actions de formation se maintient à un niveau élevé afin d'amener l'armée irakienne vers toujours plus d'autonomie.

Les instructeurs du pilier formation sont actuellement impliqués dans de nombreux stages au profit de près de 300 soldats des forces de sécurité irakiennes.

La formation des forces de sécurité irakiennes : un effort collectif

Les instructeurs des Task Force Monsabert et Narvik travaillent régulièrement aux côtés des détachements d'instructeurs fournis par les autres membres de la coalition.

Ces dernières semaines la TF Narvik s'est ainsi engagée aux côtés de soldats polonais dans l'instruction d'une quarantaine de tireurs d'élite de l'Iraki Counter Terrorism Service (ICTS).

Dans le même temps, la TF Monsabert, accompagnée de spécialistes de la TF Wagram, a renforcé les instruc-

teurs norvégiens chargés de la formation de la 7e division d'infanterie irakienne pour apporter leur expertise à une campagne de tir de canon 155 mm.

La TF Monsabert réalise également de façon régulière des actions de formations conjointes avec les instructeurs espagnols du Mobile Training Team (MTT), dont la mission est de renforcer ponctuellement les autres équipes d'instructeurs chargés de la formation de la 7e division d'infanterie irakienne.

La Task Force Wagram en appui des opérations de sécurisation

La Task Force Wagram poursuit son appui aux opérations de sécurisation menées par les forces de sécurité irakiennes dans la vallée de l'Euphrate. Cette semaine, cinq missions de tirs, trois d'éclairement et deux d'interdiction, ont été réalisées (bilan du 4 au 10 avril).

Depuis le début de sa mission, la TF Wagram a réalisé 1648 missions de tirs.

Les bases aériennes en Jordanie et aux EAU en appui des opérations

L'activité des forces aériennes françaises engagées dans l'opération Chammal se concentre sur l'appui aux forces démocratiques syriennes engagées dans la vallée de l'Euphrate pour réduire les deux dernières poches de Daech en Syrie.

Dans ce cadre, les aéronefs engagés dans l'opération Chammal ont réalisé, cette semaine, 23 sorties aériennes en appui des forces locales engagées au sol (bilan du 4 au 10 avril). Aucune frappe n'a été réalisée.

Bilan total depuis le 19/09/14 : 7965 sorties / 1448 frappes / 2238 objectifs neutralisés.

BSS : OPÉRATION BARKHANE

APPRÉCIATION DE SITUATION

Situation sécuritaire

La situation sécuritaire dans le nord du Mali a été marquée cette semaine par une attaque au mortier contre le camp de la MINUSMA d'Aguelhok. Aucun autre incident sécuritaire notable n'est à déplorer dans le nord du Mali.

Dans le centre du Mali, en revanche, quatre nouvelles victimes civiles sont à déplorer cette semaine. Elles ont été tuées suite à l'explosion d'un engin explosif improvisé au passage de leur véhicule, portant à 60 le nombre de civils tués depuis le début de l'année par des engins explosifs improvisés posés par les terroristes.

ACTIVITÉ DE LA FORCE

Poursuite des opérations dans la zone des trois frontières…

La Force Barkhane poursuit son effort dans la région des trois frontières au côté des forces armées maliennes et en coordination avec les forces armées nigériennes.

Les opérations de contrôle de zone se concentrent plus particulièrement dans les régions de Ménaka et d'In Delimane, ainsi que le long de la frontière entre le Mali et le Niger.

… qui permettent de continuer à réduire la capacité d'action des groupes armés terroristes sévissant dans la zone

Au cours de la semaine écoulée, une vingtaine de terroristes, vraisemblablement de l'EIGS, ont été mis hors de combat dans la zone des trois frontières, soient tués, soient capturés, et remis aux autorités compétentes en fonction du côté de la frontière où ils ont été interceptés.

Ces résultats ont été obtenus entre le 6 et le 10 avril au cours de patrouilles de sécurisation menées dans le sud-ouest de Ménaka à proximité d'Akabar.

Tout en maintenant la pression sur les groupes armés terroristes sévissant dans le nord du Mali

Dans la nuit du 5 au 6 avril, Barkhane a mené une opération d'opportunité contre un groupe armé terroriste. Menée à environ 140 km au nord de Tombouctou, cette opération a permis de mettre hors de combat cinq terroristes et de saisir des armements individuels et collectifs.

Tout en poursuivant ses actions au profit de la population locale

Le 07 avril 2018, une aide médicale à la population a été organisée dans la ville de Ménaka, en collaboration avec la Direction Régionale de la Santé de la ville.

Le médecin de Barkhane, les deux infirmiers ainsi que le médecin du centre de la ville de Ménaka ont pu travailler en collaboration étroite pour ausculter et soigner une cinquantaine de patients.

Sorties air hebdomadaires (bilan du 4 au 10 avril inclus) : 37 sorties chasse / 23 sorties RAV ISR / 34 sorties transport.

Total : 94 sorties (109 la semaine dernière).

Contact presse opérations et CMA :
09 88 68 28 65 / 09 88 68 28 66 - emapresse@gmail.com

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES ARMÉES

Produit par le bureau porte-parole de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICoD)
Directrice de la publication : Valérie Lecasble
Rédacteur en chef : CF Lionel Delort
Rédacteurs: Chloé Ruard, Marie-Astrid Lefeuvre, Pauline Royer-Briand, CNE Gaëlle Rothureau
CONTACTS PRESSE : 09 88 67 33 33 ou presse@dicod.defense.gouv.fr

DICoD